



CDBaD 18

Comité du Cher de Badminton

Projet 2020 - 2024



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT



Table des matières

PRESENTATION DU COMITE	3
Organisation du Comité	3
Les clubs	4
Les écoles de jeune	6
Les licenciés	7
Les officiels techniques	8
Les encadrants	8
PROJET DU COMITE DU CHER DE BADMINTON	9
Introduction.....	9
Axe 1 : DEVELOPPER	10
Axe 2 : PRATIQUER	12
Axe 3 : DETECTER.....	13
Axe 4 : RAYONNER	14
ANNEXE 1 : LEXIQUE.....	15
ANNEXE 2 : SCHEMA DES FORMATIONS D'ENCADRANT	17
ANNEXE 3 : CONTACTS	18



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT



PRESENTATION DU COMITE

Organisation du Comité

Le Comité du Cher de badminton est une association loi 1901. Elle regroupe en son sein des personnes bénévoles et salariés, à travers des commissions, qui mettent en commun leurs savoir-faire et leurs idées pour permettre à notre sport de se développer sur l'ensemble du territoire.

Suite à l'Assemblée Générale ordinaire du JJ-MM-AAAA, la composition du bureau et du conseil d'administration du Comité du Cher est la suivante :

Le BUREAU (bureau@cdbad18.org)

PRESIDENT : David Baudrier
president@cdbad18.org

TRESORIER : Régis Ailliot
tresorier@cdbad18.org

SECRETAIRE : Elodie Rasle
secretaire@cdbad18.org

SALARIES :

Tanguy Blanchard
Agent de développement
06 99 36 18 00
tanguy.blanchard@cdbad18.org

Laura Perrichon
Chargée de communication
07 66 52 47 88
laura.perrichon@cdbad18.org

Le CONSEIL d'ADMINISTRATION

- Olivier Schillewaert,
- Emmanuel Ferdoille,
- Marinette Raynaud,
- Emmanuel Fauvre,
- David Berthelot,
- Anthony Lucas,

Les COMMISSIONS DEPARTEMENTALES

- Arbitrage,
- Communication,
- Formation,
- Compétitions individuelles,
- Interclubs (compétition par équipe),
- Jeunes.



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT



FZ FORZA®
INNOVATED IN DENMARK

Les clubs

En 2020, le Comité du Cher est composé de **22 clubs** affiliés sur l'ensemble du territoire et répartis en **6 bassins**. Ils ont pour but de créer du lien entre les clubs et de permettre aux badistes de se rencontrer au travers des échanges et de la mise en place d'actions communes et conviviales.

- Bassin Cher Nord :

Sigle	Nom	Année de création	Adresse mail	ZRR / QPV
BA	Bad'Argent	2014	ba@cdbad18.org	oui / non
BBC	Brinon Badminton Club	2015	brinonbc@cdbad18.org	oui / non
ESA	Entente Sportive Albinienne	1965	esa@cdbad18.org	oui / non

- Bassin du Sancerrois :

Sigle	Nom	Année de création	Adresse mail	ZRR / QPV
BBC	Belleville Badminton Club	2010	bbc@cdbad18.org	non / non
BPF	Badminton Pays Fort	2011	bpf@cdbad18.org	oui / non
SB	Sancerre Badminton	2011	sb@cdbad18.org	oui / non

- Bassin Vierzonnais :

Sigle	Nom	Année de création	Adresse mail	ZRR / QPV
ASVB	Association Sportive Vierzon Badminton	2005	asvb@cdbad18.org	non / oui
BB	Badminton Brinay	2011	bb@cdbad18.org	oui / non
BG	Bad Graçayais	2012	bg@cdbad18.org	oui / non
MB	Mehun Badminton	2017	mb@cdbad18.org	non / non
MBC	Méreau Badminton Club	2012	mbc@cdbad18.org	oui / non

- Bassin Berruyer :

Sigle	Nom	Année de création	Adresse mail	ZRR / QPV
ASD	Association St'Doul	2010	asd@cdbad18.org	non / non
BaCB	Badminton Club de Bourges	1995	bacb@cdbad18.org	non / oui
FVTV	Fous du Volant en Terres Vives	2007	fvtv@cdbad18.org	non / non
GBB	Gazélec Badminton Bourges	2007	gbb@cdbad18.org	non / non

- Bassin est :

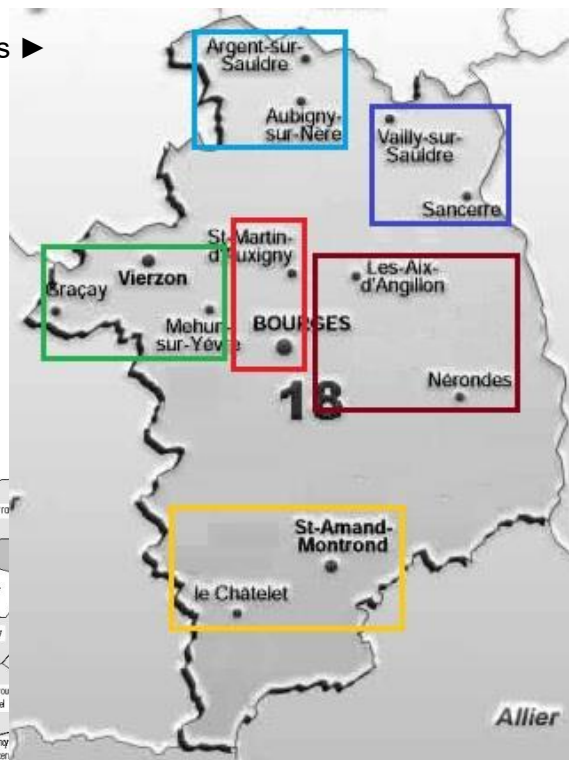
Sigle	Nom	Année de création	Adresse mail	ZRR / QPV
ABC	Angillonnais Badminton Club	1995	abc@cdbad18.org	non / non
BCA	Badminton Club d'Avord	1995	bca@cdbad18.org	oui / non
BCN	Badminton Club Néronnais	2017	bc@cdbad18.org	oui / non
BCSG	Badminton Club St Germain	1992	bcsq@cdbad18.org	non / non
PGBaD	Plaimpied-Givaudins Badminton	2017	pgbad@cdbad18.org	non / non

- Bassin St Amandois :

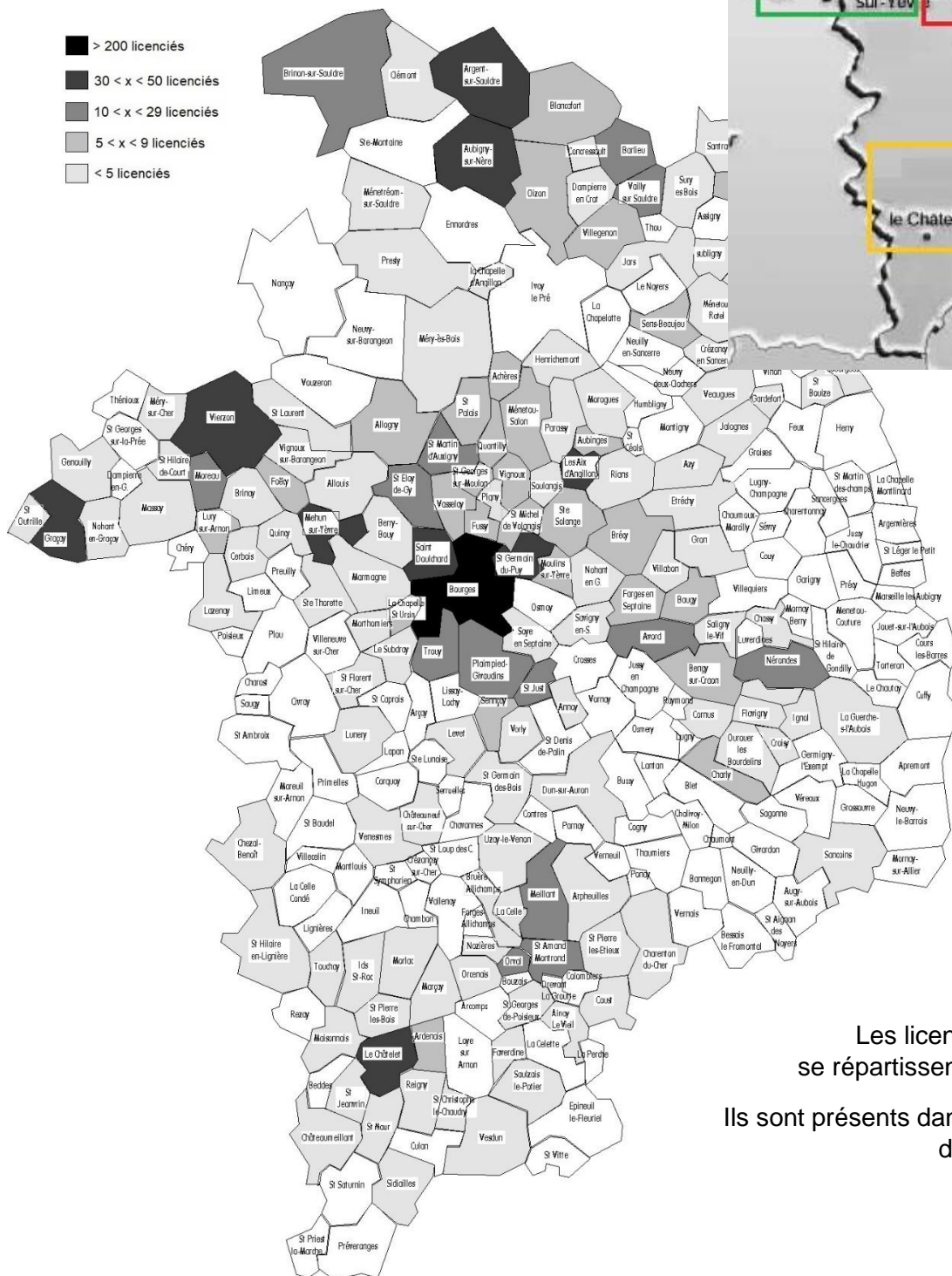
Sigle	Nom	Année de création	Adresse mail	ZRR / QPV
BCLC	Badminton Club le Chatelet	2012	bclc@cdbad18.org	oui / oui
SAMBAD	St Amand Badminton	1985	sambad@cdbad18.org	oui / non



Cartographie des bassins de clubs ▶



Cartographie de la présence des licenciés sur le territoire ▼



Les licenciés du Comité du Cher se répartissent sur **54% du territoire**.

Ils sont présents dans **83% des communes** de plus de 400 habitants.



Les écoles de jeune

En 2019, **10 clubs** sont reconnus pour la qualité de l'encadrement dispensé auprès des jeunes et sont **labellisés Ecoles Française de badminton (EFB)** par la Fédération Française de badminton (FFBaD).

La labellisation récompense les clubs respectant à minima les 3 critères suivants :

- 10 licenciés ayant moins de 18 ans,
- 1 créneau spécifique jeune hebdomadaire de 1h30,
- 1 encadrant diplômé (animateur ou entraînement).

Ce dispositif de labellisation compte un maximum de 5 étoiles.



1 étoile

Belleville (BBC)
Le Chatelet (BCLC)
Vailly (BPF)
Aubigny (ESA)
St Amand (SAMBAD)



2 étoiles

Les Aix (ABC)
Vierzon (ASVB)
St Germain (BCSG)
St Martin (FVTV)



3 étoiles

Bourges (BaCB)



Les clubs ayant un salarié peuvent postuler au label fédéral « club Avenir ». Il récompense les clubs formateurs de jeune alimentant le Parcours d'Excellence Sportif (PES).

Le Badminton Club de Bourges (BaCB), unique club salariant un professionnel, est labellisé club Avenir.



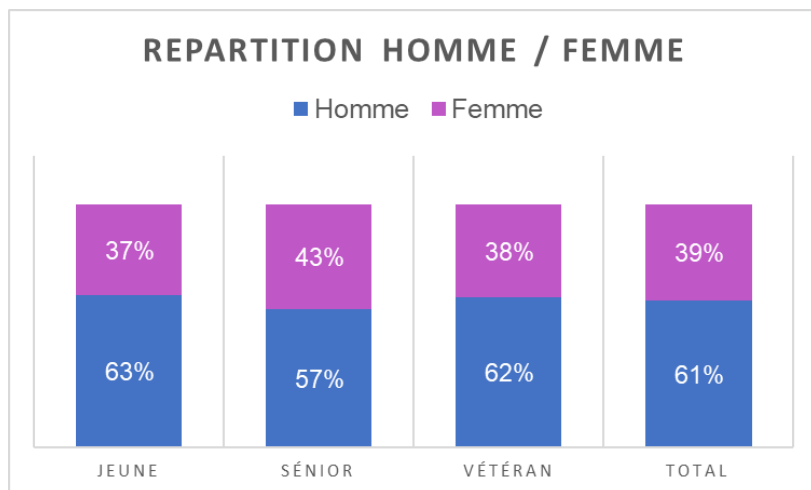
MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS



Les licenciés

En 2020, le nombre de licenciés se porte à **1329**.

Le plus jeune licencié du Cher, en 2020, est né en août 2017 (**3 ans**). A l'inverse, le licencié le plus âgé est une femme née en déc 1934 (**86 ans**).



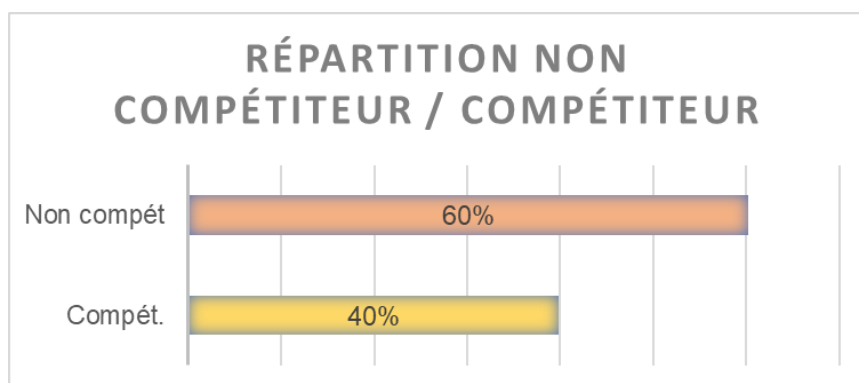
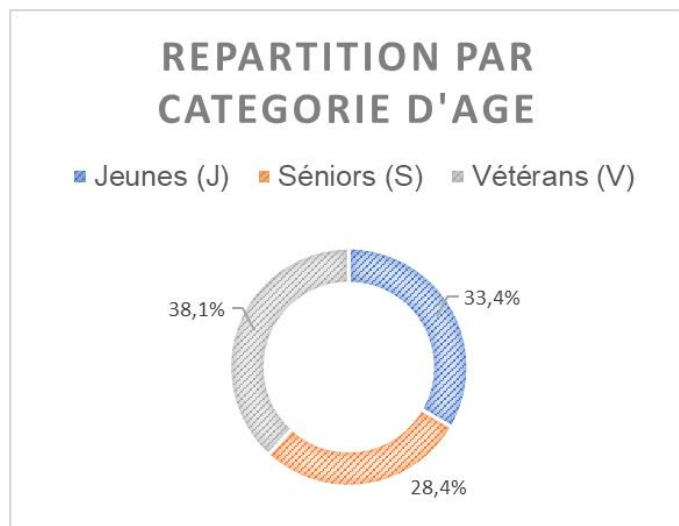
La répartition globale est de **808 hommes** et de **521 femmes**.

Si nous prenons par catégorie d'âge, elle est de :

- Jeune : 250 / 194,
- Adulte : 215 / 163,
- Vétérán : 314 / 193.

La répartition est de **444 jeunes**, **378 séniors** et **507 vétérans**.

Les vétérans sont la catégorie d'âge étant le plus représenté chez les licenciés.



La répartition est de **529 compétiteurs** pour **800 non compétiteur**.

62% des compétiteurs sont des hommes, contre 38% de femmes.

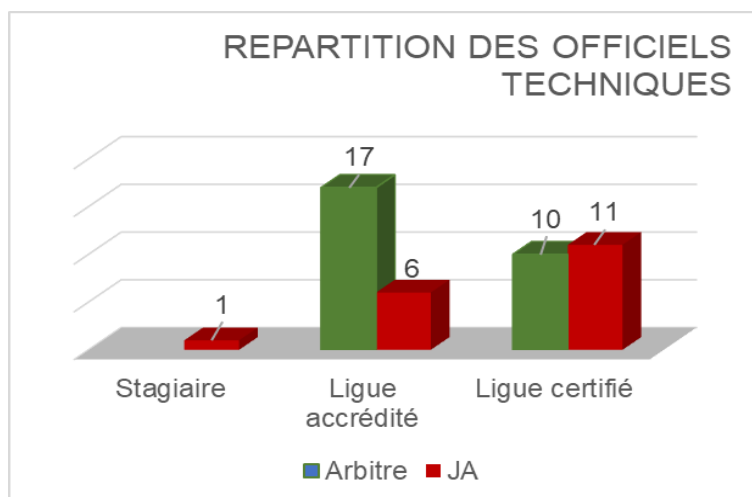


Les officiels techniques

Les arbitres, les juges-arbitres (JA) et les gestionnaires de compétition (GEO) sont des maillons importants dans la structuration des clubs et l'organisation des compétitions dans le département.

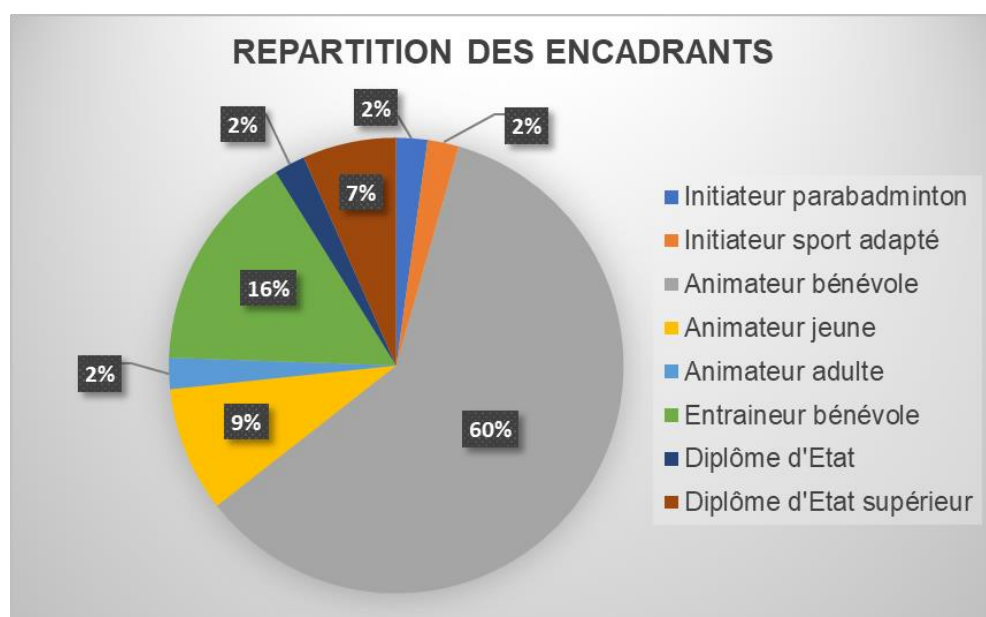
Grâce à leur investissement, de nombreuses offres de pratiques individuelles et par équipes sont proposées à l'ensemble des licenciés.

En 2020, le Comité dispose de 28 arbitres, 18 juges-arbitres et 58 GEO.



Les encadrants

L'architecture des formations permet à toutes les personnes qui le souhaitent de s'investir au sein de son club, du Comité ou de la Ligue, avec des compétences spécifiques pour les publics qu'elles auront choisis.



Le nombre d'animateur bénévole est important, mais il est difficile de connaître le nombre d'animateur qui sont actifs au sein de leur structure.

Les encadrants bénévoles qui s'occupent du public jeunes et le salarié du Comité constituent l'Equipe Technique Départementale (ETD). Son but est de réfléchir sur les actions à mettre en place pour mener la politique départementale jeune.



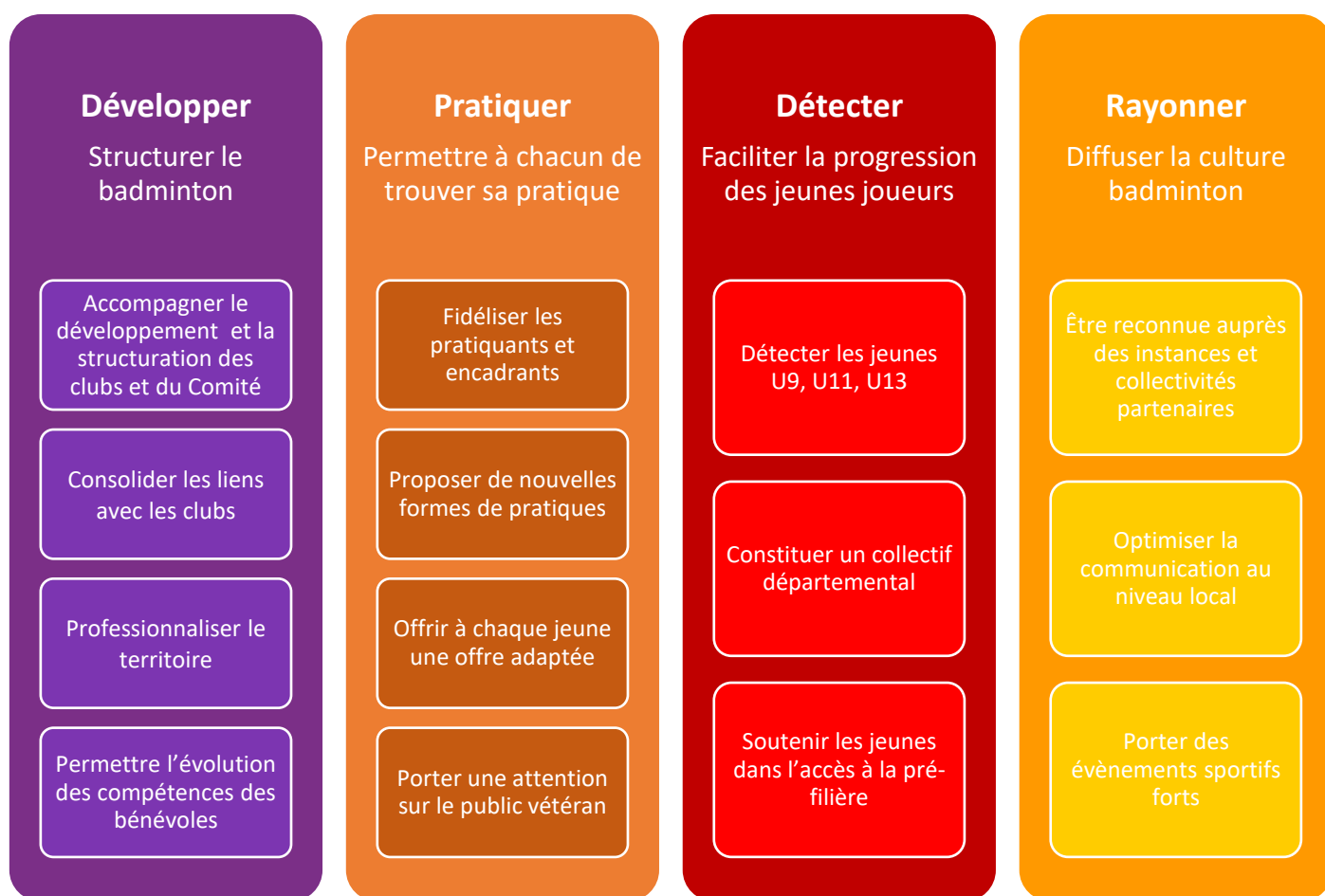
PROJET DU COMITE DU CHER DE BADMINTON

Introduction

Le projet du Comité du Cher est en adéquation avec la politique fédérale. Il couvre les volets sportif, éducatif, social et économique, permettant de pérenniser les actions déjà entreprises et de s'engager sur de nouvelles.

Ce nouveau projet doit également prendre en compte le fait qu'il va nous emmener jusqu'aux Jeux Olympiques de Paris en 2024. L'afflux de nouveaux licenciés après cette date risque d'être important et nous devons nous y préparer.

Ainsi le Comité a un projet qui s'articule autour de 4 axes :



Axe 1 : DEVELOPPER

- 1- Développement et structuration du Comité

ACTION 1 :

Demander à chaque commission de réaliser une « **fiche de poste** » de leur activité.

ACTION 2 :

Maintenir le dispositif **Badzai**, créant du lien entre le Comité et les clubs.

ACTION 3 :

Tenir à jour un **fichier d'information** concernant les non affiliés.

ACTION 4 :

Mettre à jour le **recensement des équipements sportifs**, suite à de nombreuses réfections de sol. Réaliser un recensement de tous les équipements ayant des tracés de badminton, et de tous les équipements sans tracés badminton.

ACTION 5 :

Poursuivre la **formation continue** de l'Agent de développement.

- 2- Développement et structuration des clubs

ACTION 1 :

Créer une nouvelle **convention d'accompagnement des écoles de jeune**, faisant suite de la convention formation.

ACTION 2 :

Associer la commission formation au dispositif Badzai pour essayer de **sensibiliser les clubs à formation**, notamment d'officiel.

ACTION 3 :

Accompagner les clubs, en fonction de leurs profils et de leurs projets, vers une **structuration adaptée**.

ACTION 4 :

Maintenir le **dialogue de gestion** avec les clubs et le faire évoluer en fonction du projet départemental.

- 3- Professionnaliser le territoire

ACTION 1 :

Analyser le territoire et les **possibilités d'emplois** dans les bassins.

ACTION 2 :

Accompagner la **création d'emploi** sur le territoire.

ACTION 3 :

Développer une **stratégie d'utilisation** de CQP / BP / Préfo DE.



- 4- Formations continues

ACTION 1 :

Maintenir le **lien avec les officiels** à travers d'actions (fiche de vœux).

Créer des **fiches de vœux pour les encadrants** par rapport aux actions du Comité (plateau, stage, compétition).

ACTION 2 :

Mettre en place des **formations continues, identifiés**, à destination des encadrants.

ACTION 3 :

Mettre en place des **formations pour les référents créneaux** autour de l'accueil des primos licenciés dans les clubs. L'accueil est un élément important trop souvent délaissé.

ACTION 4 :

Etablir un **catalogue de formation** continue que le Comité peut mettre en place pour nos clubs, mais également pour des prestations éventuelles.

ACTION 5 :

Former l'agent de développement à la **formation de formateur d'officiel technique**.

- 5- Formations fédérales initiales

ACTION 1 :

Maintenir une formation par saison de GEO sur le territoire.

Mettre en place une formation GEO en soirée.

ACTION 2 :

Maintenir la convention formation (AB1, AB2J, EB1, AB2A).

ACTION 3 :

Accompagner, un candidat détecté par la commission formation et arbitrage, un arbitre vers un niveau fédéral certifié.

ACTION 4 :

Accompagner un candidat qui le désirerait et qui en a la capacité, vers la formation de JA fédéral certifié.

ACTION 5 :

Mettre en place, en fonction des demandes, des formations encadrant et d'officiel sur le territoire.

- 6- Création d'un équipement

ACTION 1 :

Mettre en place une cellule de réflexion sur la construction d'un équipement spécifique badminton.

ATTENTION : construire un équipement demande de nombreuses étapes : étude de faisabilité, recherche de partenaires, montage de dossier de subvention...



Axe 2 : PRATIQUER

- 1- Offres à destination du public loisir

ACTION 1 :

Mettre en place un réseau de **réfèrent bassin**.

ACTION 2 :

Banaliser 3 semaines pour la mise en place d'action de bassin par le Comité.
Mettre en place au moins **1 action** de bassin par saison **dans chaque bassin**.

ACTION 3 :

Maintenir les interclubs **D3 et RIL**.

ACTION 4 :

Créer des fiches actions pour que les clubs puissent mettre en place des **actions « compétitives »**.

- 2- Offres à destination des jeunes

ACTION 1 :

Maintenir le **circuit départemental** jeune avec 6 étapes par saison.

ACTION 2 :

Maintenir le **Chpt départemental** jeunes.

ACTION 3 :

Accueillir une **compétition régionale** par saison.

ACTION 4 :

Création d'une compétition par équipe jeune : Coupe du Berry, en coopération avec le 36.

ACTION 5 :

Mettre en place des **promobad jeunes**, directement dans les clubs, afin de faire le lien vers la compétition.

- 3- Offres à destination des adultes compétiteurs

ACTION 1 :

Maintenir le **Chpt départemental** par série.

ACTION 2 :

Maintenir les interclubs **D1 et D2**.

- 4- Offres à destination des vétérans

ACTION 1 :

Maintenir le **Chpt départemental** vétérans.

ACTION 2 :

Mettre en place, plusieurs fois par saison, des **plateaux vétérans** en soirée.

ACTION 3 :

Accompagner des vétérans (v6 à v8), pour le Chpt du France vétéran 2022 (41), avec **objectif de médaille**.



Axe 3 : DETECTER

- 1- Détecter les jeunes dans les catégories U9, U11 et U13

ACTION 1 :

Maintenir au minimum 5 **plateaux jeunes**, à thème, pour les minibads, poussins et benjamin 1.

ACTION 2 :

Mettre en place, de manière ponctuelle, des **actions de détection par bassin** pour les poussins et benjamins, encadré par le salarié du Comité.

ACTION 3 :

Maintenir le Dispositif Avenir Départemental, dispositif de détection fédérale.

- 2- Constituer un collectif départemental

ACTION 1 :

Mettre en place 2 ½ **journée de sélection** ouverte à tous dans les catégories poussins, benjamins, minimes.

ACTION 2 :

Proposer aux familles des jeunes sélectionnés un **projet sportif** (entraînements, stages, compétitions), fondement du collectif départemental.

ACTION 3 :

Mettre en place des **regroupements réguliers**, en période de vacances scolaires, avec les jeunes détectés et sélectionnés.

ACTION 4 :

Déplacer le collectif départemental sur les compétitions du circuit régional.

- 3- Soutenir les jeunes dans l'accès à la pré-filière d'accès au HN (PJT, CREF, Pôle Espoir)

ACTION 1 :

Aider financièrement les clubs, via le dialogue de gestion, des jeunes étant en CREF.

ACTION 2 :

Aider financièrement les familles des jeunes étant en Pôle Espoir ou en Pôle France.



Axe 4 : RAYONNER

- 1- Communiquer au niveau local

ACTION 1 :

Finir la **création du site** du Comité départemental en accompagnant les personnes ayant les compétences.

ACTION 2 :

Recenser l'ensemble des **contacts médias** du territoire et **être visible** dans ces derniers.

ACTION 3 :

Poursuivre l'utilisation de la **page Facebook** du Comité et sa communication.

ACTION 4 :

Améliorer la **communication en interne**, vers les licenciés, les clubs.

- 2- Promouvoir le badminton à travers des événements d'envergure

ACTION 1 :

Maintenir l'organisation du **Tournoi National poussin**.

ACTION 2 :

Organiser, au moins une fois toutes les 2 saisons, un **événement d'envergure** nationale ou internationale.

- 3- Etre reconnue auprès des instances et collectivités partenaires

ACTION 1 :

Participer, au moins une fois par saison, aux actions de l'ensemble de nos partenaires institutionnels.

ACTION 2 :

Envoyer un dossier de remerciement, bilan de fin de saison, aux partenaires institutionnels.



ANNEXE 1 : LEXIQUE

Sigle	Signification	Précisions
AB1	Animateur Bénévole 1	Formation fédérale préparant les bénévoles à la conduite d'une séance d'animation
AB2A	Animateur Bénévole 2 Adultes	Formation fédérale préparant les bénévoles à la conduite d'un cycle d'animation pour un public adulte non compétiteur
AB2J	Animateur Bénévole 2 Jeunes	Formation fédérale préparant à la conduite d'un cycle d'animation pour des jeunes débutants en s'appuyant sur le Dispositif Jeunes
CDBaD18	Comité Départemental de Badminton 18	Appellation commune : Comité du Cher de Badminton
CDJ	Circuit Départemental Jeunes	Circuit de 6 étapes sous la responsabilité du CDBaD18
CDOS	Comité Départemental Olympique et Sportif	Partenaire institutionnel du CDBaD18
CEJ	Circuit Elite Jeunes	Circuit de 3 étapes sous la responsabilité de la FFBaD
CIJ	Circuit Inter-régional Jeunes	Circuit de 3 étapes sous la responsabilité de la FFBaD. Qualificatif pour les CEJ.
CNOSF	Comité National Olympique et Sportif Français	
CREPS	Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives	Le CREPS de la région Centre Val-de-Loire est situé à Bourges et accueille le Pôle Espoir de badminton ainsi que le CDE.
CREF	Centre Régional d'Entraînement et de Formation	Structure sous la responsabilité de la Ligue du Centre Val de Loire de Badminton.
CRJ	Circuit Régional Jeunes	Circuit de 6 étapes (1 par département) sous la responsabilité de la Ligue du Centre Val de Loire de Badminton
CROS	Comité Régional Olympique et Sportif	
DE	Diplôme d'État	
DES	Diplôme d'État Supérieur	



EB1	Entraîneur Bénévole 1	Formation fédérale préparant les bénévoles à la conduite d'une séance d'entraînement pour un public compétiteur
EB2	Entraîneur Bénévole 2	Formation fédérale préparant les bénévoles à la conduite d'un cycle d'entraînement pour un public compétiteur
EFB	École Française de badminton	Labellisation fédérale des écoles de jeunes
ETD	Équipe Technique Départementale	Groupe de travail des éducateurs du département
ETR	Équipe Technique Régionale	Groupe de travail des éducateurs de la région
FFBaD	Fédération Française de Badminton	
GEO	Gestion et Organisation de Compétition	Formation permettant de tenir une table de marque lors de compétition.
JA	Juge-Arbitre	
MODEF	Module D'Entrée en Formation	Formation fédérale préalable aux formations bénévoles d'animateur et d'entraîneur
RIL	Rencontres Interclubs Loisirs	Rencontres par équipe mixte réservées aux loisirs
TNP	Tournoi National Poussin	Compétition organisée par le CDBaD18



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT



ANNEXE 2 : SCHEMA DES FORMATIONS D'ENCADRANT

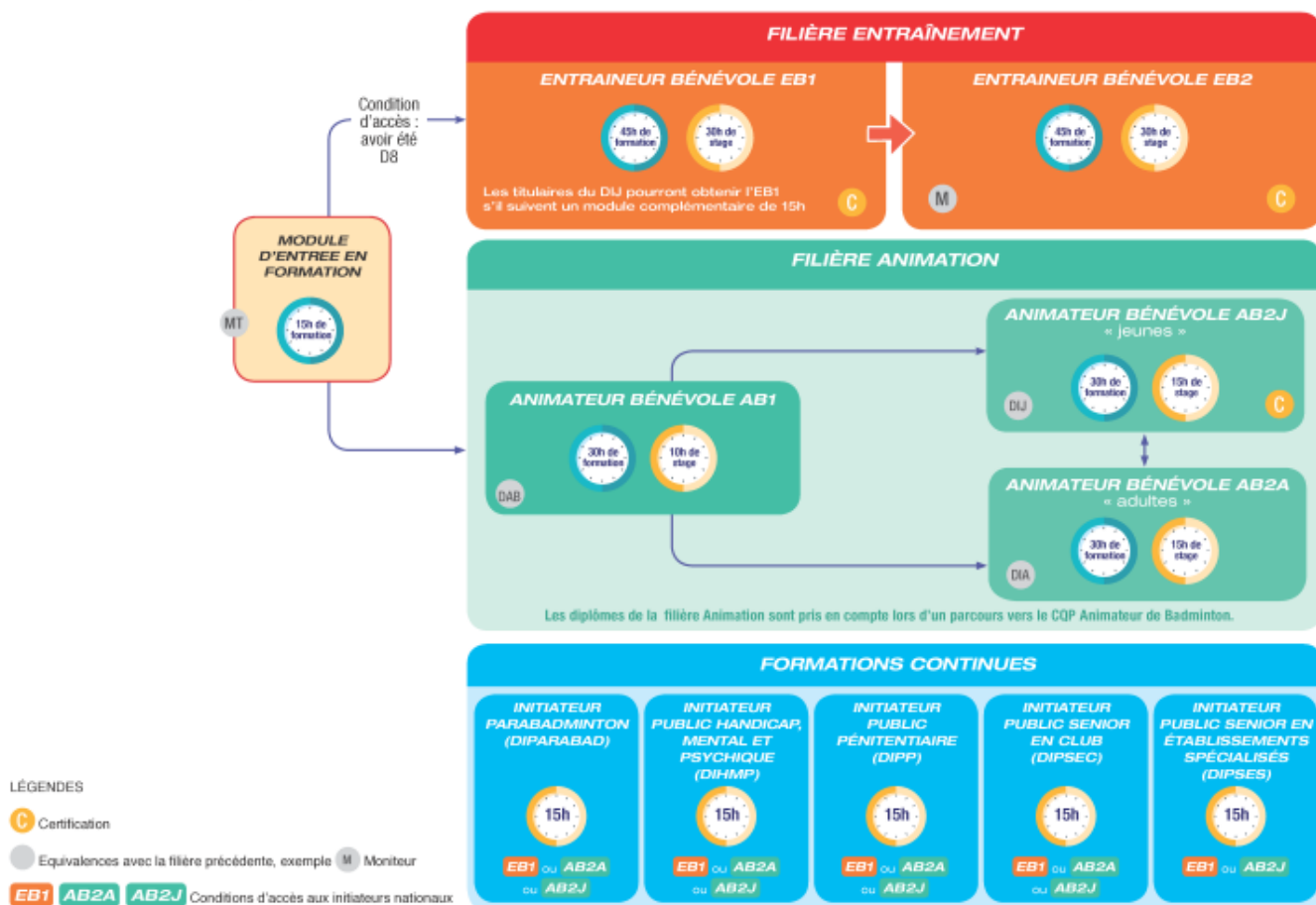
Module d'Entrée en Formation (MODEF) : formation de 15h apportant les bases techniques et un vocabulaire commun pour accéder aux filières de formation des encadrants.

La filière ANIMATION : 2 niveaux dont le 2^e séparé en deux, pour un total de 90h de formation.

- Animateur bénévole 1 (AB1) : 30h de formation et 10h de stage en club. Condition d'accès : 16 ans et réalisation du MODEF.
- Animateur bénévole 2 Adultes (AB2A) : 30h de formation et 15h de stage en club. Condition d'accès : obtention de l'AB1.
- Animateur bénévole 2 Jeunes (AB2J) : 30h de formation et 15h de stage en club. Condition d'accès : obtention de l'AB1.

La filière ENTRAÎNEMENT : 2 niveaux pour un total de 90h de formation.

- Entraîneur bénévole 1 (EB1) : 45h de formation et 30h de stage en club. Condition d'accès : 16 ans, réalisation du MODEF et attestation de classement D8 minimum (ou ancien D1).
- Entraîneur bénévole 2 (EB2) : 45h de formation et 30h de stage en club. Condition d'accès : obtention de l'EB1.



Plus d'information sur le site de la fédération en cliquant sur la formation souhaitée : <http://www.ffbad.org/espaces-dedies/encadrement/entraîneurs/formations-benevoles/filieres-federales/>



ANNEXE 3 : CONTACTS

Comité du Cher de badminton (CDBaD18)



- Président :** David Baudrier
president@cdbad18.org
- Salarié du Comité :** Tanguy Blanchard
tanguy.blanchard@cdbad18.org
06 99 36 18 00
- Réseau social :** Facebook, page du Comité du Cher
- Siège social :** Maison départementale des sports
1, rue Gaston Berger
18000 BOURGES

Ligue du Centre Val-de-Loire de badminton (CVDL)



- Site internet :** www.badmintoncvl.fr
- Réseau social :** Facebook, page de la Ligue du Centre
- Courriel :** secretariat@badmintoncvl.fr
- Téléphone :** 02 48 65 52 80 / 06 25 31 28 88
- Siège social :** Ligue du Centre Val-de-Loire de badminton
6 bis, rue des Urbets
BP 30064
18002 BOURGES cedex

Fédération Française de badminton (FFBaD)



- Site internet :** www.ffbad.org
- Courriel :** ffbad@ffbad.org
- Téléphone :** 01 49 45 07 07
- Siège social :** 9-11 avenue Michelet
93583 SAINT-OUEN cedex

